Envoyé en préfecture le 09/01/2026
Reçu en préfecture le 09/01/2026
Publié le
ID : 035-213501927-20260105-DCM805012026-DE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREUIL DES LANDES SÉANCE DU 5 JANVIER 2026

Le cinq janvier deux mille vingt-six à 20h30, le conseil municipal de la Commune de Montreuil des Landes s'est réuni à la mairie « 3, rue de Châtillon» après convocation légale sous la présidence de Madame BERHAULT Marie-Louise, Maire.

Etaient présents :
Madame BERHAULT Marie-Louise, Maire - Madame HUMBERT Claudine, première adjointe - Monsieur BERHAULT Yves, deuxième adjoint – Monsieur JACQUES Nicolas - Madame DURAND Marina - Monsieur MARTIN Philippe - Madame PRÉVOST Sabrina - Monsieur FERRON Freddy - Membres du conseil municipal

Etait absente : Madame COQUELIN Lynda ayant donné pouvoir à Madame BERHAULT Marie-Louise

Date de la convocation : 23 décembre 2025

Secrétaire de séance : Madame DURAND Marina

EXAMEN ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2025
Le procès-verbal de la séance du 17 novembre 2025 est adopté par 8 voix pour

ORDRE DU JOUR

1° - Rapport annuel du service public – eau potable – exercice 2024 – du Syndicat Eau des Portes de Bretagne
2° - Rapport annuel 2024 du SMICTOM Sud Est 35
3° - Participation au restaurant scolaire municipal de Châtillon en Vendelais
4° - Création d'emplois pour accroissement temporaire / saisonnier d'activités pour 2026
5° - Participation aux charges scolaires 2025/2026 de l'Ecole privée de Javené
6° - Modification des statuts de Vitré Communauté
7° - Travaux de réhabilitation de la mairie et de l'atelier communal – demande de fonds de concours
8° - Location de l'appartement communal sis « 14, rue de Saint Christophe » - 1er étage
9° - Questions diverses

Envoyé en préfecture le 09/01/2026
Reçu en préfecture le 09/01/2026
Publié le
ID : 035-213501927-20260105-DCM805012026-DE

8° - Location de l'appartement communal sis « 14, rue de Saint Christophe » - 1er étage

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que l'appartement communal sis « 14, rue de Saint Christophe » - 1er étage – est vacant et que des dossiers ont été déposés en mairie.

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident par 9 voix pour :

- de louer ledit logement à Monsieur GUIHARD Malo à compter du 15 janvier 2026
- de fixer le montant du loyer mensuel à 494,70 €. Le loyer est révisé chaque année.
- de facturer les charges mensuelles pour l'entretien de la fosse : 5 € par mois
- de facturer les ordures ménagères en fin d'année au prorata du temps de location du logement
- de solliciter une caution solidaire
- de fixer le montant de la caution à un mois de loyer
- d'autoriser Madame le Maire à contacter le Notaire pour établir le bail

Pour extrait conforme certifié exécutoire,

A Montreuil des Landes, le 8 janvier 2026

Le Maire,

Marie-Louise BERHAULT

La secrétaire de séance,

Marina DURAND